

OPEN PROMOTION/2

1/4 de finale

Madame, Monsieur,

Votre équipe est inscrite pour jouer les ¼ de finale de l'Open Promotion/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation :

Vendredi 8 février 2019

Lieu : Rhône Garon Bridge Club – 650 chemin des Flachères.
69390 Charly
Tel : 04.72.30.16.06 ou 09.53.99.70.66

Déroulement : 40 paires sur ce site.
2 séances de 18 donnes.

Horaires : Les joueurs sont priés de se présenter 10min avant le début de la 1^{er} séance.
1^{er}e séance : **13h00** (fin prévue vers 18h30)

Arbitre : Carole PUILLET - Port - 06.82.83.97.34

Montant des droits : 26€ par paire pour les qualifiés et 38€ par paire pour les exemptés,
payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : Communiqué le jour de la compétition

½ Finale de Comité : Samedi 9 mars 2019 à MVI ou Rhône Garon

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (TITRE VII du Règlement National des compétitions).
Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité par mail jusqu'à 24h avant le début de la compétition :
colybridge@bbox.fr
- ✓ Prévenir l'Arbitre si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité
et respect de l'éthique.

Cordiales salutations.

Godefroy De Tessières
06.23.14.62.55

POSSIBILITES DE STATIONNEMENT OFFERTES PAR RHÔNE GARON BRIDGE



MERCI de CIRCULER AU PAS
et de respecter les instructions de stationnement
qui vous seront données par les responsables du club